

DESIGNATION : VOTRE PRISE EN CHARGE

1ère étape : la prescription

Votre médecin spécialiste, après avoir diagnostiqué une insuffisance respiratoire nécessitant la mise en place d'un appareil de ventilation, vous explique votre pathologie et vous propose un traitement. Le spécialiste vous donne le choix entre plusieurs prestataires de service puis vous oriente vers la société que vous avez choisie ou vers la société qui, pour votre médecin, vous convient le mieux. Le médecin prévient la Société SANTÉOL et nous transmet vos coordonnées.

2ème étape : la mise en place de la ventilation

Votre médecin et vous, sont les deux acteurs principaux de cette phase initiale du traitement. Cette étape se déroule en étroite collaboration entre, vous votre médecin et la Société SANTÉOL, en service spécialisé dans la prise en charge des maladies respiratoires et oto-rhino-laryngologiques. Elle a pour but :

- de paramétrer parfaitement, les dispositifs médicaux pour traitement de l'insuffisance respiratoire, que vous utiliserez ensuite chez vous
- de vous expliquer votre traitement, l'utilisation de votre machine et de votre masque, de répondre à toutes vos interrogations et éventuellement de prendre les coordonnées manquantes (numéro de sécurité sociale, mutuelle). Ce rendez-vous dure le temps nécessaire à un bon paramétrage et à la bonne assimilation des informations.

3ème étape : le retour à domicile...

Un technicien qualifié de la société SANTÉOL se rendra chez vous le jour de votre retour à votre domicile afin, de vous installer les dispositifs médicaux et de répondre à toutes les interrogations pouvant encore subsister, concernant votre traitement. Ce même technicien vous accompagnera tout au long de votre traitement. La société SANTÉOL vous garantit le bon déroulement de votre traitement et s'engage à assurer une prestation de très haute qualité, par son expérience, son niveau de compétence, ses matériels à la pointe de la nouveauté et son investissement personnel à la hauteur de vos espérances.

4ème étape : votre suivi

La visite suivante a lieu durant le mois qui suit votre retour à domicile et ensuite une périodicité de visite tous les 4 mois est mise en place.

EN QUOI CONSISTENT LES VISITES DE CONTRÔLE PERIODIQUES

J 0 mise en place de l'appareil à votre domicile = 3ème étape, à la fin de cette visite le technicien convient d'une date de rendez-vous téléphonique 8 jours après (pour faire le point) et d'un rendez-vous à votre domicile pour J-30.

J+30 ce passage permet au technicien d'affiner les réglages en accord avec votre médecin prescripteur, de sortir les données d'utilisation de votre machine durant la période écoulés.

M+4, ainsi que toutes les visites suivantes, ont pour but de :

- 1. Relever l'observance du traitement (compteur horaire)
- 2. Questionner le patient sur l'acceptation du traitement
- 3. Mesurer la saturation en O₂ du patient
- 4. Contrôler le bon fonctionnement du matériel
- 5. Réparer ou remplacer le matériel dans un délai de vingt-quatre heures en cas de panne et en l'absence de matériel de secours.
- 6. Mettre en place un générateur d'aérosol servant d'humidificateur d'air, le cas échéant, pour pallier à l'assèchement des voies aériennes supérieures.
- 7. Remplacer les filtres à particules et le masque (adapté) à raison de trois unités par an ou de deux embouts buccaux par an.

Le surcoût de consommation d'électricité, à raison de 2,84 par semaine, est reversé au patient par la Société SANTÉOL)

Chacun des contacts téléphoniques et chacune des visites à votre domicile, génèrent un compte-rendu à l'attention de votre médecin prescripteur, ce qui lui permet d'avoir une vision claire de votre adaptation au traitement. L'accompagnement est personnalisé et effectué par un technicien, ayant un très haut niveau de compétences, qui sera votre seul interlocuteur tout au long de votre traitement.

Le déroulement sus cité n'exclut en aucun cas un appel de votre part en dehors des visites convenues au moindre problème qui pourrait se poser.

LES VISITES PERIODIQUES TOUS LES 4 MOIS :

- Récupération des données informatiques de la machine, analyse et explications
- Echange du consommable et fonctionnement de la machine
- Questionnement du patient, qui porte sur:
 - Les ronflements
 - Les éveils nocturnes
 - L'essoufflements à l'effort
 - La Somnolence diurne
 - Les capacités de concentration et de vigilance
 - L'évolution de la courbe de poids
 - L'irritation des sinus ou gorge
 - L'acceptation du traitement et le confort du masque
 - La facilité à supporter les pressions
 - L'acceptation des nuisances sonore liées au bruit de la machine et/ou de la fuite (patient / conjoint)